



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ 2009-2010

ÉQUIPE DE COMPÉTITION

DEVELOPPEMENT DES PATINEURS – VOLET 1 (Patinage Plus)

- ❖ Ne pas avoir atteint l'âge de 7 ans au 1 juillet 2009

Aucune compétition n'est requise

Le but est de développer l'athlète et se diriger vers la catégorie « Débutant »

Le patineur devra avoir un entraîneur professionnel l'an prochain.

DEVELOPPEMENT DES PATINEURS – VOLET 2

- ❖ Ne pas avoir atteint l'âge de 8 ans au 1 juillet 2009

Le patineur compétitionne dans les catégories suivantes :

- Catégorie « Débutant » pour ensuite se diriger le plus rapidement possible vers la catégorie « Sans limite »
- Catégorie « Sans Limite »
- Catégorie « Pré-préliminaire » pour ensuite se diriger le plus rapidement possible vers la catégorie « Sans Limite » ou « Pré-juvénile »

AUTRES

- ❖ --Critères d'âge limite selon la catégorie
 - Pré-juvénile (ne pas avoir atteint l'âge de 11 ans au 1^{er} juillet 2009 pour les filles, ne pas avoir atteint l'âge de 12 ans au 1^{er} juillet pour les garçons)
 - Juvénile (ne pas avoir atteint l'âge de 12 ans au 1^{er} juillet pour les filles, ne pas avoir atteint l'âge de 13 ans au 1^{er} juillet pour les garçons)

Compétitionne dans l'une des catégories suivantes :

Pré-préliminaire, Intermédiaire ou Préliminaire pour ensuite se diriger le plus rapidement possible vers le Pré-juvénile